

Estimation des coûts d'une proposition faite en campagne électorale

Date de publication :	2019-10-11
Titre abrégé :	Lancement de la certification « Canadian Clean »
Description :	Administration, réglementation et surveillance d'une nouvelle certification servant à promouvoir les produits canadiens dont l'empreinte environnementale est faible.
Ligne(s) d'exploitation :	S'inscrirait dans le poste « Dépenses de fonctionnement » du tableau A1.6 de l'énoncé économique du gouvernement
Sources des données :	Étude du DPB sur les coûts associés aux normes et aux certifications
Estimation et méthode de projection :	<p>Dans l'appareil fédéral canadien, deux organismes s'occupent de certifications très répandues qui servent de points de référence pour cette proposition : l'Office de l'efficacité énergétique, du ministère des Ressources naturelles, et l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Ces deux organismes créent et mettent en œuvre des normes et des certifications, d'une part, dans le domaine des aliments et, d'autre part, dans celui de l'énergie.</p> <p>Le Groupe CSA, un organisme privé, est aussi l'un des principaux acteurs du Canada dans le domaine de la création de normes et de certifications. Il s'intéresse notamment aux normes environnementales et à l'incidence énergétique de produits de consommation. Sur la scène internationale, l'Organisation internationale de normalisation administre les normes de la série ISO 14020, sur les étiquettes et les déclarations environnementales.</p> <p>Dans le cadre cette proposition, la définition de la norme « Canadian Clean » (l'aspect « réglementation » de la description) se ferait au sein de l'appareil gouvernemental. Toutefois, comme pour ÉnerGuide ou Energy Star, certains organismes de services seraient autorisés à évaluer les produits en fonction de ces normes. Le coût de la mise en œuvre ne serait donc pas assumé par le gouvernement, mais par le secteur privé. Le gouvernement ferait la promotion de la certification et il en ferait la publicité, mais il n'offrirait pas les services connexes.</p> <p>De plus, l'application de la certification relèverait en grande partie des consommateurs et des parties intéressées. Le gouvernement ne s'occuperait pas nécessairement des tests et de l'application, mis à part ce qui s'applique normalement aux autres certifications, conformément à la <i>Loi sur la concurrence</i>.</p> <p>Les frais de personnel seraient donc limités à un maximum de 10 personnes. Dans le tableau ci-dessous, ces frais ont été arrondis à 1 million de dollars par</p>

année. Ces postes s'occuperaient de façon permanente de la certification. Des travaux supplémentaires seraient nécessaires au début pour créer ces normes et consulter l'industrie. Ces normes seront éventuellement revues et elles évolueront sans doute, ce qui nécessite des employés permanents.

L'évaluation comprend une campagne de publicité, qui coûterait 5 millions de dollars. Cette campagne inciterait l'industrie à assumer le coût d'adoption de la norme.

Évaluation de
l'incertitude :

L'évaluation comporte un degré d'incertitude faible dans le cadre des hypothèses données. Ce degré d'incertitude augmente si on change les paramètres et si on voulait, par exemple, faire la promotion de la norme sur la scène internationale. Par ailleurs, les frais que devrait payer le secteur privé pour obtenir la certification pourraient, au début, donner lieu à des demandes d'indemnisation.

Coûts de la mesure proposée

Millions de \$	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029
Coût total	-	10	10	1	1	1	1	1	1	1

Notes :

Les estimations sont présentées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, telles qu'elles figureraient dans le budget et les comptes publics.

Les chiffres positifs diminuent le solde budgétaire; les chiffres négatifs l'augmentent.

« - » = Le DPB ne prévoit pas de coût financier.